

COMMUNIQUE DE PRESSE

Remise des certifications

« European Computer Driving Licence » (ECDL)



Le 25 juin 2019 a eu lieu la désormais traditionnelle remise des certificats ECDL aux élèves et apprentis des formations administratives et commerciales.

En présence de Jean-Claude Reding, vice-président de la Chambre des salariés et de Véronique Schaber, directrice du Service de la Formation Professionnelle au Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, 350 élèves et apprentis se sont vus décerner la certification ECDL.

Cette année, 107 apprentis DAP (Diplôme d'aptitude professionnelle) ainsi que 243 élèves (Diplôme de technicien) de la formation administrative et commerciale ont réussi les tests ECDL.

L'introduction dans ces deux cursus de la certification ECDL est le fruit d'une collaboration entre la Chambre des salariés, la Chambre de Commerce et le Ministère de l'Éducation nationale de l'Enfance et de la Jeunesse.

Le Luxembourg suit ainsi bon nombre de pays en Europe et au-delà à avoir intégré cette certification internationalement reconnue dans la formation initiale.

L'ECDL atteste aux futurs employeurs que les apprentis et les élèves ont une maîtrise professionnelle de l'outil informatique et constitue donc une réelle plus-value.

Luxembourg, le 26 juin 2019

communiqué N°10

En pièce jointe : photo de groupe de la remise ECDL 2019

Première rangée, de gauche à droite

Roger THOSS, membre de la direction de la Chambre de Commerce, Jean-Claude REDING, vice-président de la CSL, Véronique SCHABER, directrice du Service de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et Henri KREMER, membre du Comité de la CSL, entourés des lauréats de la remise officielle des certifications de l'ECDL 2019.